

Visite prairies multi-espèces - 2 Novembre 2017 -

Cette visite s'est faite avec Vladimir Goutiers de l'INRA, avec lequel des tests sont réalisés sur des exploitations du GIEE Bio de Beaumont. L'exploitation visitée est celle de la SCEA Veyrac à Montaut d'Issigeac.

Les parcelles ont été implantées, soit à l'automne 2016, soit en octobre 2017. L'objectif de ce tour de parcelles était d'évaluer la qualité des peuplements et la présence de l'ensemble des espèces semées.

Echanges préliminaires à la visite

- Les difficultés rencontrées pour la réalisation des semis 2017 : terres sèches en fin d'été, développement, au mois d'août, de Picris fausse épervière en terres calcaires (plante très ramifiée de 30 à 140 cm, - c'est ce qu'indique le guide des mauvaises herbes de l'ACTA- graines en plumet blanc comme les pissenlits, feuilles et tiges collantes, floraison de juillet à septembre, bisannuelle).

- Les prairies implantées en 2016, derrière méteil, ont été concurrencées, au printemps, par les repousses de céréales. C'est particulièrement le cas avec l'avoine qui bloque le développement des légumineuses (concurrence pour la lumière).

- Difficulté à se débarrasser des touffes de prairies sèches (mais éventuellement prêtes à redémarrer) pour les implantations de prairies derrière prairies.

Alternatives envisageables : l'investissement dans une prairie multi-espèces étant lourd financièrement, l'idée serait de passer par un nettoyage de la parcelle par une prairie de fauche intermédiaire pour une campagne, très poussante pour étouffer les adventices et à installation plus rapide.

Proposition (mélange à 25kg ; possible de semer à 20kg en respectant les mêmes proportions) : Ray grass hybride 8kg/ha – trèfle d'Alexandrie 12kg/ha – trèfle violet 5kg/ha, à planter au printemps. Il faut compter deux coupes abondantes.

L'année suivante, la prairie multi-espèce serait implantée en semis direct (la prairie annuelle fauchée permet de garder l'humidité, d'assurer une bonne structure du sol et bénéficierait du relargage d'azote des trèfles, et d'une parcelle « nettoyée biologiquement ».



Parcelle pâture implantée à l'automne 2016

Cette parcelle est en plateau argilo-calcaire peu profond avec un pH de 7,5.

Après un an d'exploitation, on retrouve l'ensemble des espèces présentes en densité suffisante.

La parcelle est actuellement encore pâturée par des génisses.

Malgré qu'elles aient accès à d'autres parcelles, elles affectionnent particulièrement cette parcelle.

Composition : RGA précoce et tardif (2 + 2 kg), trèfle blanc nain et intermédiaire (1 + 1 kg), luzerne flamande et méditerranéenne (1 + 1 kg), lotier corniculé (12 kg), pâturin des prés (7 kg), fétuque élevée (9 kg), festulolium (4 kg), fétuque rouge (4 kg), brome sitka (12 kg), chicorée (2 kg), plantain lancéolé (1kg)

Dans ce type de mélange pour maintenir la chicorée (plante bisannuelle), il faut la laisser grainer, en la laissant monter, pour qu'elle soit juste étêtée à 20 cm au mois de juin (c'est à dire laisser 2 bourgeons).

Elle meurt en deuxième année.

Point de vigilance : éviter de descendre trop bas en pâturage : 5 cm au printemps et 7 cm à l'automne pour permettre les mises en réserve par les plantes.



Parcelle pâture implantée à l'automne 2017

Le semis a été réalisé dans la première décade d'octobre, compte tenu des terres sèches.

La levée est juste réalisée, la plupart des graminées étant au stade 1 feuille, et les légumineuses au stade cotylédons.

Point de vigilance : la sensibilité au gel va jusqu'au stade 3 feuilles pour les graminées et 3 à 5 feuilles pour les légumineuses.

Par prudence, il ne faudrait pas dépasser le 15 septembre pour les semis.

Cette parcelle a été semée derrière prairie. Elle est proche des bâtiments et elle est utile pour réaliser les rotations de pâturage.



Parcelle de fauche semée à l'automne 2016

Cette parcelle pour la fauche a été semée derrière un méteil. Malgré de fortes repousses de céréales au printemps 2017, elle présente à ce jour un bon développement, riche en légumineuses et d'une bonne densité. Elle a permis la réalisation d'un stock important au printemps, du fait également des repousses de céréales.

Une fauche pour l'alimentation en vert est envisageable maintenant, avant de la laisser en repos. Il faut envisager un apport de fumure pour compenser les exports : 10 Tonnes de MS exportent 250 unités de potasse, et 120 unités de phosphore, cela équivaut à 25 Tonnes de fumier de bovins bien décomposé (qui permet de ne pas nuire aux légumineuses).

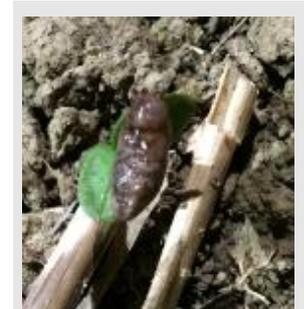
Cette parcelle semble prometteuse.

En visitant d'autres parcelles en conditions plus difficiles (terres argilo-calcaires peu profondes), est évoqué l'intérêt du sainfoin. Cette plante qui se maintient 2 ans, a l'avantage d'être plus précoce que la luzerne, et plus apte à produire au mois de juin et l'été, quand le trèfle violet va s'arrêter. La difficulté est son renouvellement et son coût. Il pourrait y avoir intérêt à auto-produire la semence et à en re-semer tous les ans dans les parcelles.

Conditions automnales : attention aux limaces

Sur une parcelle d'une autre exploitation, on a pu constater des dégâts de limaces (petites limaces sortant la nuit), particulièrement pénalisantes sur le plantain (très appétant) et la chicorée naissante.

Rappelons qu'un anti-limace est utilisable en agriculture biologique (orthophosphate de fer).



Conclusion

L'intérêt des prairies de mélange est de mettre en place un système prairial plus pérenne, moins exigeant en travail de mise en place.

L'évolution de ces différentes parcelles va être suivie avec l'aide de l'INRA, pour progresser dans la connaissance des espèces et des compositions à envisager.

Les Conseillers :
Laura Dupuy
François Hirissou
Jacques Tournade

www.dordogne.chambre-agriculture.fr - 8/11/17 –

Synthèse réalisée par Jacques Tournade- Laura Dupuy - François Hirissou